

d'aujourd'hui : ts pour gagner

ale de Metz consacrée à l'épopée napoléonienne mais aussi
6 d'hiver à Turin et de la Moselle Gourmande, le Conseil Général
era pour la première fois au grand public « La Moselle
rd'hui : des atouts pour gagner ». Situé à l'entrée de la FIM,
l du Conseil Général, entièrement fermé et d'une superficie
m, ne dévoilera ses mystères qu'aux visiteurs qui y entreront !
nt accueillis par le Président du Conseil Général qui leur
délivrera un message sur la Moselle millionnaire
en habitants, entrée de plain-pied dans le
3^e millénaire, disposant d'atouts considérables
pour poursuivre sa mutation économique
et s'engager sur la voie d'un progrès pérenne
et maîtrisé. À l'extérieur du stand, il sera
ment possible de découvrir ou redécouvrir ses différents sites
et. Enfin, les traditionnels jeux et quiz permettront au public de
r de nombreux lots aux couleurs du Conseil Général.

le 2015
IM
septembre
octobre.

ERRE D'EXCELLENCE

Aménagement du Territoire (CIADT) a décidé d'attribuer au pôle **lorr-Produits Intelligents et Fibres** (MIPI) le label de pôle de compétitivités, ce tissu industriel dense mène en effet d'importants projets de développement de produits. **Nouvel élan pour la Moselle et l'espace Saar-Lor-Lux, l'action engagée par le Conseil Général pour développer l'emploi dans l'affirmant la dimension internationale du département.**

le maintien à domicile

Alzheimer et les maladies qui s'y apparentent touchent près de
e 65 ans. Aujourd'hui, 70 % d'entre elles vivent à leur domicile, no-
cation Personnalisée d'Autonomie (APA) versée par le Conseil Gé-
rmet aux personnes dont la perte d'autonomie requiert la présence
ndre en charge l'intervention d'une employée de maison ou d'un ser-
vicile agréé, un abonnement à une téléalarme, un séjour temporaire
d'accueil ou encore l'achat d'articles d'hygiène. De plus, afin de
compte les besoins des personnes les plus dépen-
tenir leur famille, le Conseil Général a décidé de
aides à domicile prises en charge. Ainsi, depuis dé-
but 2005, l'APA peut également financer l'accueil
temporaire de jour sans héberge-
ment, une garde de nuit perma-
nente (quelques nuits par
mois) ou itinérante, le portage
de repas ou encore l'achat de
certaines aides techniques non
prises en charge par l'assu-
rance maladie (barres
d'appui, siège de bain...).

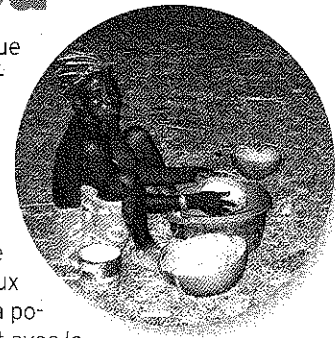


■■■■ Renseignements
auprès de la cellule d'appui
de la Direction
de la politique
de l'autonomie
au 03 87 56 31 31
et sur le site internet
www.solidarite57.com



Pour les femmes de Sakou

L'association LorrAfrique
Aménagement et Déve-
loppement est une ASI
(association solidarité
internationale) à but non
lucratif. Elle a pour ob-
jectif d'apporter une aide
aux projets d'initiative
africaine en répondant aux
besoins et attentes de la po-
pulation. En partenariat avec le



groupement des femmes de Sakou au
Burkina Faso (à 100 km de Ouagadougou),
LorrAfrique travaille sur le projet « *Pour
une amélioration durable du quotidien des
femmes de Sakou* » qui permettra au villa-
ge d'acquérir une autonomie alimentaire et
économique. Pour mener à bien l'opération,
différentes actions (installation de deux
moulins à mil, construction d'un centre ar-
tisanal féminin, formation aux techniques
artisanales et à la gestion) et trois dépla-
cements au Burkina sont d'ores et déjà pré-
vus d'octobre 2005 au printemps 2007.
D'un coût global de 21 800 €,
le projet est financé à hau-

teur de 29 % par le
Conseil Général de la
Moselle, premier
partenaire de
l'association.

■■■■ Contact :
www.lorrafrique.org